

Professionnels de santé : projet de loi relatif au système de santé



© 2019 Les Echos Publishing

Ce projet de loi vise à favoriser les coopérations entre les acteurs et les métiers de la santé, pour que chaque Français puisse accéder à des soins de qualité.

Pour mettre en place cette réforme globale du système de santé, le projet de loi souhaite d'abord modifier les études des praticiens, via une refonte des parcours de formation et la suppression du numerus clausus, afin d'augmenter le nombre de médecins formés.

Le projet propose ensuite de nouvelles organisations territoriales pour accélérer le décroisement entre les praticiens et leur permettre de se retrouver dans les territoires au sein de collectifs de soins de proximité, tels que des hôpitaux de proximité.

Il mise enfin sur le déploiement des outils et des ressources numériques en soutenant l'innovation et l'accompagnement des professionnels et des usagers.

Pour rappel, ces mesures s'inscrivent dans la mise en œuvre de la stratégie générale « Ma santé 2022 » qui doit s'échelonner sur toute la durée du quinquennat présidentiel. Des travaux de concertations avec des élus, des représentants des professionnels de santé et des usagers sont également en cours

pour d'autres textes réglementaires et mesures.

© 2019 Les Echos Publishing